

Compte rendu du conseil municipal du 27 mai 2021

Séance du 27 Mai 2021

Le vingt sept Mai deux mille vingt -un à dix-huit heures les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Hippolyte du Fort légalement convoqués se sont réunis dans la salle de leur séance sous la présidence de Mr Bruno OLIVIERI, Maire

Etaient présents : Bruno OLIVIERI, Hélène MEUNIER, Joseph TARQUINI, Marie-Aude BONNEL (arrivée à 18H15), Daniel GAUTHIER, Florence ROUX, Claude FERRAULT, Réjane BARON, Stéphan BERTO, Marie Andrée DRACS, Camille SOUVANT, Liliane CAMPLAN, Arnaud GUIGON, Lydie CALAFAT, François PEREZ, Bérangère STEMPELET, Gérard SALTET, Viviane FESQUET LEBEAU, Cyril MOH, Sylvie CREGUT, Michel BESSET.

Absents excusés : Laurent VIGOUROUX donne procuration à Joseph TARQUINI, Dany VIGOUROUX donne procuration à Stéphan BERTO, Laetitia GIBERGUES donne procuration à Cyril MOH, Odon ABBAL donne procuration à Sylvie CREGUT, Elise LAURENT donne procuration à Florence ROUX..

Absent : Joel COURTES

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut délibérer. Le secrétaire de séance a été désigné au sein de l'assemblée conformément à l'article L2121- 15 du Code Général des Collectivités Territoriales en la personne de Joseph TARQUINI.

Sylvie CREGUT intervient pour demander si la séance sera enregistrée conformément à la demande du groupe minoritaire. Mr le Maire renvoi au règlement intérieur, et demande au DGS d'enregistrer les conseils municipaux dès que ces derniers se tiendront en salle du conseil. Lors de l'étude d'aménagement de la mairie, demande sera faite de mettre en place un système d'enregistrement.

1 – Adoption du compte rendu du conseil municipal du 6 avril 2021-05-27

Sylvie CREGUT demande si le compte rendu a été modifié à l'issue des observations formulées par le groupe minoritaire ou si elles seront annexées. Les observations seront annexées au compte rendu

Pour : 15 Contre : 5 (Cyril MOH, Sylvie CREGUT, Odon ABBAL, Michel BESSET, Laetitia GIBERGUES)

2- Piscine municipale

Vote des tarifs

Stéphan BERTO expose la proposition de la commission pour les tarifs de la piscine municipale.

Entée Générale Adulte 2, 70€ Unité

Entrée générale Enfant 1,60€ Unité

Abonnement Adulte x 10 2,40€ Carnet 24 €

Abonnement Enfant x 10 1,40€ Carnet 14 €

Cours activités enfants adultes (cours de nage, aquagym, aquabike) 10€ unité

Cours de nage enfant adultes aquagym x 5 8€ Carnet 40€ Aquabike x 5 9€ Carnet 45€

Michel BESSET demande si un tarif réduit est prévu pour les personnes à faible revenus. Cette question sera soumise à la commission sport pour étude pour l'année 2022.

Michel BESSET demande si les tarifs de la buvette ont été fixés. Le Directeur Général des Services à la demande du Maire expose que la vente de boissons est soumise à une réglementation de concurrence, de SIRET à créer (information de la trésorerie). L'association des œuvres sociales de la Mairie assurera la vente des boissons. A ce titre, le Directeur Général des Services, Président de l'association demande à ce que soit retirée du vote sa demande de subvention car la prochaine demande de subvention sera minorée des recettes de la buvette de la piscine municipale.

Le conseil vote à l'unanimité les tarifs.

Recrutements

Stéphan BERTO expose la nécessité de recruter pour la saison 1 BNSSA, 1 BEESAN.

Michel BESSET demande si les emplois ont été budgétisés et craint un surcout. Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal en a parlé lors du débat sur le transfert de la piscine à la commune.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le recrutement de 2 saisonniers.

3. Marché éclairage public

Mr le Maire explique que le marché Eclairage Public arrive à terme et qu'il doit être renouvelé. Il comprend la réparation, mais aussi un plan pluriannuel de remplacement des ampoules dans une démarche éco responsable.

Cyril MOH demande si dans le contrat un délai d'intervention est fixé. Mr le Maire répond 48H.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

4. Réserve foncière

Mr le Maire expose les problématiques liées à l'étude hydraulique et la nécessité de la commune de créer une réserve foncière dans les zones non impactées par cette étude.

Arnaud GUIGON expose les intérêts d'une veille foncière afin d'être réactifs.

Sylvie CREGUT demande si la commune a des projets sur ces réserves foncière et sur quelle ligne budgétaire cela sera imputé.

Mr le Maire explique que la commune ne détient plus de foncier hormis la zone proche des services techniques et explique que cette délibération de principe se justifie par le besoin de trouver des solutions dans les secteurs en tension. Cette délibération est un préalable.

Mr le Maire expose que la commune envisage l'achat d'un terrain en vue de le mettre à disposition de la communauté des communes pour le projet de pole intercommunal de service.

Le conseil vote à l'unanimité cette proposition.

6. Modification N°2 du PLU

La municipalité souhaite faire appel à un cabinet d'urbanisme pour étudier toutes la possibilité de modification du PLU, avec le nouvelles contraintes liées à l'étude hydraulique.

Sylvie CREGUT demande si la modification sera compatible avec le PADD. Arnaud GUIGON répond que c'est pour tout ce genre de question que nous faisons appel à un cabinet spécialisé.

Cyril MOH demande si c'est pour devancer l'étude hydraulique que cette modification de PLU est proposée.

Mr le Maire apporte des précisions sur le PLU et explique que la commune doit faire vite, et que cela sera difficile car il n'y pas de SCOT sur le territoire ce qui complique les modifications de PLU. Toutefois le PLU peut être modifié au cas par cas, la commune se doit d'essayer de le faire.

7. Achat pylône du stade

Arnaud GUIGON expose la proposition d'achat du Pylône du stade par la société exploitante. Devant le besoin d'informations complémentaires, le conseil vote pour à l'unanimité la non-vente du pylône.

8. Création poste administratif MFS

La commune est dans une démarche d'obtention du label MFS pour la MSAP. Un des critères d'obtention est de gréer la MFS avec 2 ETP.

Cyril MOH demande si le poste créé correspond au poste de conseiller numérique.

Mr le Maire explique que ce sont 2 postes différents.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la création de ce poste.

9. Compte rendu CAO schéma directeur assainissement

Pour information, Mr le Maire expose que les sociétés ENTECH et OTTEIS sont retenues.

10. Renouvellement convention agence technique du GARD

Mr le Maire explique que la convention arrive à terme. Le cout est de 0,50€ par habitant.

Le conseil vote à l'unanimité le renouvellement.

11. Etude des subventions

Amicale des donateurs de sang 200€ à l'unanimité

François PEREZ sort de la salle

Anciens combattants	300€	à l'unanimité
Chantier Pays Cévenol – recyclerie Vélos	3000€	à l'unanimité
EAV fonctionnement	7000€	à l'unanimité
EAV HIP HOP (convention)	2000€	à l'unanimité (abstention F.PEREZ)
EAV cabaret (convention)	526€	à l'unanimité (abstention F.PEREZ)
EAV épicerie solidaire	Ajournée en attente d'informations	
Ensembles et solidaires UNPRA	300€	à l'unanimité
Elephant club Cigalois	300€	à l'unanimité

La palette Cigaloise	376€ à l'unanimité
Les jardins Cigalois Claude FERRAULT sort de la salle	1500€ à l'unanimité
Louche	500€ à l'unanimité
Musée de la soie	7500€ à l'unanimité
Né pour guérir	800€ à l'unanimité
Patch évasion	150€ à l'unanimité
Radio escapades	2300€ à l'unanimité
Recyclerie DUA VIVO	1500€ à l'unanimité
Santons Crèches et traditions	250€ à l'unanimité
UCIA fonctionnement	4000€ à l'unanimité
UCIA événementiel (convention)	4000€ à l'unanimité
ASA Cigaloise fonctionnement	1000€ à l'unanimité
ASA Cigaloise rallye	5000€ à l'unanimité
Boule Cigaloise	1000€ à l'unanimité
Hand ball club	1200€ à l'unanimité
Gymnastique volontaire	300€ à l'unanimité
IDEA	2300€ à l'unanimité
Judo club KALY fonctionnement	1000€ à l'unanimité
Judo club Projet	500€ à l'unanimité
Pétanque Cigaloise	1000€ à l'unanimité
Ma vie	800€ à l'unanimité
OMSL	4000€ à l'unanimité
SAC	3000€ à l'unanimité
OCCE	546€ à l'unanimité
Sport et culture	800€ à l'unanimité
La chambre jaune	1200€ à l'unanimité

La séance est levée à 20H15